Resté vos idées socialistes en accordant la majorité au citoyen GONIAUX, ouvrier mineur, aujourd'hui député ; vous n'avez pas le droit de vous déjuger.

Il faut prouver que vous êtes libres et conscients en ne vous occupant que de la question de principe.

L'intérêt que vous avez pour un « député » est le même que pour le Conseil municipal.

A l'œuvre, donc, camarades ! Pas de défection et que la journée du 3 mai soit pour nous le triomphe de vos idées.

Vive la République démocratique et sociale !

LES CANDIDATS.

Nota. — Nous mettons en garde les électeurs contre les calomnies et injures anonymes que nous devons mépriser. L'électeur est aujourd'hui suffisamment conscient et éclairé pour savoir qu'il n'a pas à s'arrêter à autre chose qu'aux principes des hommes et au passé de chacun.

Ne vous laissez donc pas tromper par les affiches ou circulaires, car nous ne répondrons à aucune.

Ayez confiance en nous, vérifiez bien votre bulletin pour voir si ce sont bien les candidats de la liste ouvrière et votez sans rature et avec la liste telle qu'elle est ; vous n'aurez pas à le regretter.

Nous déclarons, pour éviter tout malentendu, ne pas prendre la responsabilité des articles parus ou qui pourraient paraître dans les journaux, quels qu'ils soient, sans la signature du Parti.

A Somain

UNE LETTRE DE M. DRANSART

M. le docteur Dransart, conseiller général nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Dans un article paru le 22 avril 1908 dans le « Réveil du Nord », les rédacteurs somainois de ce journal après avoir essayé de jeter le discrédit sur le don de 10,000 fr. déposé par le docteur Dransart dans la caisse municipale pour la fondation future de l'Hospice ajoutent ce qui suit :—

« Beaucoup de Somainois ont cru avec nous que l'héritage de Mlle Hennion dont le docteur Dransart est le légataire universel, était destiné à l'hôpital. Mais à la dernière maladie de M. Dransart, plus le mal empirait, plus les visites de M. le curé Bussin devenaient nombreuses. Enfin croyant le dénouement proche, M. le curé fit entendre quelques mots sur l'héritage en question, sans se laisser finir, on le rassura sur le sort de son bien.

» Ainsi a disparu l'espoir des malheureux qui s'étaient laissé leurrer par les promesses de l'hôpital ».

Tout d'abord, je dois rassurer votre correspondant somainois qui s'aptoye si généreusement sur l'espoir disparu des malheureux. Cet espoir, loin d'être disparu est une réalité concrète. Cette réalité existe sous forme de deux propriétés sises rue Gambetta à Somain et dont l'une est contiguë à celle de M. Brizzolara. La preuve de ce que j'avance c'est que si ce dernier voulait tout comme M. le curé devenir propriétaire de l'une d'elles, je suis tout disposé à la céder au plus offrant, et à tout autre du reste, par une vente avantageuse pour les malheureux, vente dont le produit sera intégralement versé dans la caisse municipale, au profit de l'hospice, pour grossir la rente qui s'y trouve déjà, tout à l'honneur de la majorité actuelle du Conseil municipal.

Veuillez agréer, etc.

Docteur DRANSART,
Conseiller municipal.

Notre correspondant de Somain répondra dans un prochain numéro à la lettre de M. Dransart.

A Raimbeaucourt

Contre le traître Mannier

Les vrais républicains de Raimbeaucourt, outrés de la trahison du maire sortant, M. Mannier, conseiller général, qui vient de faire alliance avec les cléricaux avérés de sa commune, ont décidé de lui opposer une liste laïque, démocratique et sociale.

Nous espérons que les quelques camarades qui suivaient encore M. Mannier n'hésiteront pas à le lâcher, le laissant faire cavalier seul, au milieu des calotins, avec lesquels il flirte maintenant.

Voici les noms des sept conseillers sortants qui se présentent contre la liste cléricale Mannier :

Deregnaucourt François, Dhainaut Emile, Duhem Jean-Baptiste, Duvivier Maurice, Herbaut Henri, Lenne Léopold, Liégeois Emile.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

A Vieux-Condé

APPEL AUX RÉPUBLICAINS

Un groupe de républicains adresse aux électeurs la circulaire suivante :

Citoyens,

Dimanche prochain, vous serez appelés à élire vos conseillers municipaux.

Deux listes sont en présence.

D'un côté, vous retrouverez les réactionnaires déguisés qui n'osent pas entrer en lutte avec leur propre drapeau. *Ils ont* l'audace de prendre l'épithète de « radicaux », mais le masque de républicanisme qui les couvre est tellement transparent qu'on reconnaît toujours chez eux les serviteurs dociles de deux puissances étroitement unies de tout temps contre les idées de justice et de liberté : la puissance d'argent et la puissance d'Eglise.

De quelque nom qu'ils s'affublent, quelles que soient les promesses qu'ils vous feront, ne vous laissez pas tromper : ils seront toujours les partisans de l'obscurantisme et de l'oppression.

De l'autre côté, vous avez des républicains éprouvés, de courageux citoyens qui ne se sont jamais livrés aux compromissions honteuses.

Vous ne partagerez peut-être pas toutes leurs idées, mais vous ne devez pas oublier qu'ils sont à l'avant-garde du parti républicain et que, seuls, ils représentent le parti du Bloc, celui qui, avec les Combes et les Waldeck-Rousseau, nous a donné une partie des réformes attendues depuis si longtemps.

Vous n'avez donc pas à hésiter, votre devoir est tout tracé : vous voterez pour la liste socialiste, la seule liste républicaine.

Surtout, pas d'abstentions, pas de ratures, songez qu'un nom rayé est une voix que vous donnez à vos adversaires irréductibles.

Mettez-vous en garde contre les manœuvres de la dernière heure, sachez résister à toutes les sollicitations, soyez en un mot, des électeurs conscients et libres.

Un groupe de Républicains.

Les maîtres et les valets sont contents

Les précieux édiles dont le suffrage universel a gratifié la commune de Vieux-Condé ont rempli leur mandat à l'entière satisfaction de leurs maîtres.

Il n'en pouvait être autrement, car la Mine et l'Usine sont représentées au sein de l'assemblée communale, celle-ci par cinq de ses salariés manœuvrant sous la haute direction du chef d'atelier Mat Abélard ; celle-là par neuf de ses employés obéissant comme un seul homme au chef porion Carton Gabriel ; l'une et l'autre à la fois par les membres indépendants !!! du conseil municipal : négociants, pompiers, illettrés, cultivateurs, marguilliers, boxeurs... tous soumis aux deux puissances qui oppriment la population vieux-condéenne.

Cependant, si les maîtres sont contents de leurs employés, si les employés sont contents d'eux-mêmes, les électeurs anticléricaux, républicains et socialistes se permettent de ne pas partager l'allégresse générale.

Anticléricaux, ils n'accordent aucune confiance à ces soi-disant démocrates à tendances cléricales qui n'ont dans la bouche que des injures pour l'enseignement, les œuvres et les maîtres laïques ; qui confient l'éducation de leurs enfants aux congréganistes... de France et de Belgique ;

Républicains, ils se défient de ces complices repentants des entreprises antidémocratiques qui ont toujours marché à la remorque des pires réactionnaires, tantôt contre les défenseurs du Droit et de la Justice, tantôt contre les porte-drapeau du Bloc républicain ;

Socialistes, ils exècrent ces ennemis de toute réforme économique et adversaires irréductibles de la classe ouvrière ;

Hommes francs, ils méprisent ces hommes politiques qui n'ont pas le courage de se montrer sous leur vrai jour, qui « tentent de se glisser dans la République pour arrêter son élan, étouffer ses énergies, exiger ses faveurs ».

Que les maîtres et les valets soient contents, c'est leur affaire ; les républicains et socialistes de Vieux-Condé, eux, ne le sont pas, et ils le feront bien voir le 3 mai prochain en votant pour les seuls candidats franchement démocrates, pour les candidats du Parti socialiste.

L'ECARLATE.

A Denain

Les mensonges de « L'Union Sociale »

Dans le numéro du 28 dernier, un brave camarade, travaillant chez Cail, analysait la stupéfiante salade russe offerte par l'Union Sociale et démontrait d'une façon décisive que cette salade était fort indigeste, bien qu'elle eut été arrangée avec quelques « radifrods ».

(Je dirai en passant que ces quelques soi-disant radicaux ont l'air de candidats honteux qui se demandent pourquoi ils ont été assez naïfs pour entrer dans cette galère).

Le camarade avait raison et s'est expliqué sans détours.

Je me permettrai, à mon tour, moi, qui suis aux Forges depuis de nombreuses années, et sais, par conséquent, surabondamment, la pression exercée sur les ouvriers au moment des élections, de dire ceci.

« Les poires » nous chantent sur toutes les gammes : « Nous sommes les grands « rrrrépublicains » ; nous tenons avec le gouvernement ».

Ah ! bon Dieu ! Quel blasphème ! Veuillez répondre plutôt, messieurs de l'Union Sociale aux questions suivantes qui ne manquent point, je pense, de précision :

1° Pour qui ont voté les membres de l'Union Sociale lors des élections législatives en 1902 ? Est-ce pour M. Caullet, candidat du pape, ou pour M. Sirot, radical ?

2° Vous aviez promis en 1906 à M. Dreyfus, candidat radical, vos 2,300 voix. Avez-vous tenu votre promesse ?

Pourquoi M. Dreyfus, le candidat du gouvernement, dont vous vous dites l'ami (ô farceurs !), n'a-t-il obtenu que 900 voix ?

Ces questions ne peuvent que vous embarrasser. Vous n'y répondrez pas ; cela aggraverait votre cas.

Non, non. Les ouvriers des Forges sont républicains et socialistes, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse ; ils n'ont aucune estime pour l'Union Sociale alliée aux curés et au Veau d'or. Ils ne veulent pas non plus être conduits comme du bétail. Ils accorderont leurs voix à la liste socialiste qui comprend les véritables amis de ceux qui peinent, à ceux qui ayant vu de près les misères sociales, sont mieux armés pour les combattre.

Tous les ouvriers des établissements Cail, des Forges, tous les mineurs, sans exception, resteront unis étroitement malgré toutes les manœuvres et voteront en bloc pour les hommes conscients et [illegible]giques de la liste socialiste, capables [illegible]iller pour leurs pareils, et entou[illegible] eux le soir du 3 mai, le chant [illegible] du prolétariat.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

A Trélon

LA LISTE RADICALE SOCIALISTE

Clovis Van Rossan, propriétaire. — Henry Bourgeois, rentier. — Alfred Carlin, maréchal. — Henri Cowez, industriel. — Edouard Delvas-Meunier, louager. — Gustave Ducroux, marchand de bois. — Aimable Falleur, comptable. — Alfred Gontier-Legay, verrier. — Henri Hostelet, marchand de charbon. — Jules Houzai-Dufour, cultivateur. — Aimé Lecouvez, cantonnier chef. — Paul Lobet, fondeur. — Gustave Lorquin, retraité. — Alphonse Mayor, tisseur. — Jules Monnier, brasseur. — Alfred Motte, négociant en vins. — Léon Nicolas, menuisier. — Martial Ringuet, docteur. — Jean Saurat, facteur. — Charles Sénéchal-Brulé, épicier. — Xavier Thévenin, herbager. — Louis Thibaux, cultivateur. — Eugène Thomas, employé de verrerie.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

A Caudry

La situation électorale

A Caudry, la période électorale, languissante les premiers jours, est à présent en pleine animation. Le succès des socialistes est d'ores et déjà assuré. Après la brillante réunion de dimanche dernier, à laquelle assistaient plus d'un millier d'électeurs, aucun doute ne peut rester dans l'esprit de nos adversaires.

Mais il est toujours ennuyeux pour les partis bourgeois de rester dans l'expectative, surtout quand ces partis ont à leur tête des chefs animés d'une ardeur belliqueuse, tel un certain M. Mélayers, nommé conseiller d'arrondissement du canton de Clary aux dernières élections cantonales, par la grâce des cléricaux.

Une première combinaison, après examen de la situation fut abandonnée. Elle consistait, et ce, sur les suggestions d'une personnalité influente de la région, à présenter une liste complète dans laquelle le parti progressiste aurait eu neuf candidats.

Les causes de cet abandon sont faciles à deviner.

Nos bons radicaux se rendirent bien compte, en effet, que renverser la municipalité socialiste dans les conditions actuelles, est chose matériellement impossible. Il fut donc résolu d'essayer tout au moins de l'amoindrir, en essayant de faire pénétrer dans le conseil municipal, quelques-uns des leurs, sous le fallacieux prétexte de « représentation proportionnelle », et, péniblement, une liste de neuf candidats fut constituée.

Au point de vue de la « représentation proportionnelle », la prétention des radicaux de faire élire neuf candidats est exagérée, puisqu'à Caudry, lors des élections législatives, le candidat radical réunissait à peine 90 suffrages. Mais nous savons que le concours des « progressistes » leur est acquis. Pour renverser ces affreux socialistes et leurs organisations corporatives, tous les moyens sont bons. D'autre part, M. Mélayers n'en est pas à une compromission près.

En dehors des radicaux, deux candidats se présentent séparément.

Le premier, un sieur Desoutter, est ce que l'on peut appeler le « candidat fumiste » et on s'attend de sa part à des déclarations fantaisistes, qui jetteront la note gaie dans la lutte.

L'autre, est le citoyen Paul Rey, secrétaire du syndicat des ouvriers en tulles unis. Vexé de n'avoir pas été désigné comme candidat par le comité de la section caudrésienne, Rey, quelque peu infatué de sa personne, croyant avoir sa place toute marquée au sein du conseil municipal, comme nous l'apprennent les affiches apposées sur les murs, a décidé de se présenter seul aux suffrages de ses concitoyens : « la première combinaison de M. Mélayers », dans laquelle il figurait, ayant échoué.

Cet acte d'indiscipline, propre à favoriser le jeu patronal, est vivement commenté par la population ouvrière.

Mais, rassurons de suite nos amis qui pourraient concevoir quelque doute sur l'issue du scrutin de dimanche prochain.

Malgré l'acte d'indiscipline du citoyen Rey, malgré les manigances des radicaux et de leurs bons amis les « progressistes », la liste socialiste, nous en sommes absolument persuadés, sortira victorieuse, le 3 mai prochain, à une énorme majorité.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

A Avion

Les variations de M. Lefebvre

M. Lefebvre paraît tout à fait disposé à présenter une liste qui sera probablement affichée à l'heure où paraîtront ces lignes.

M. Lefebvre qui fut autrefois, d'après ses propres déclarations, un socialiste bon teint, est devenu maintenant un adversaire irréductible du Parti.

Qu'a-t-il pourtant à reprocher au Parti socialiste ?

Grâce aux camarades socialistes, il a été nommé conseiller municipal, adjoint, puis maire.

Il a occupé dans la commune une situation prépondérante au point de vue politique.

Tout à coup, parce que le Conseil municipal ne l'a pas réélu maire, il a complètement changé d'attitude et lâché le Parti socialiste qui l'avait comblé de ses faveurs.

Non content de frapper sur ses anciens camarades, il s'est servi de quelques hommes, que nous désignerons plus clairement demain, pour mener une campagne de dénigrement contre le Parti socialiste.

Aujourd'hui, il lui plaît de présenter une liste d'opposition pour la formation de laquelle il a fait appel à nos adversaires les plus acharnés.

Cette attitude est vraiment écœurante et démontre que certains hommes se laissent guider, dans leurs actes politiques, non par des principes mais plutôt par les avantages qu'ils pourront retirer du Parti.

Malgré tous ses efforts et toute la roublardise de ses amis, M. Lefebvre ne sera pas élu.

Les électeurs d'Avion n'aiment pas ces volte-face. Ils sont d'ailleurs assez conscients pour refuser leurs suffrages à des hommes qui ont failli à leurs engagements, à leurs promesses et à leurs principes.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

A Fouquières-lez-Lens

LA LISTE DU BLOC

Les candidats de la liste du bloc radical-socialiste adressent aux électeurs l'appel suivant :

C'est dimanche prochain, 3 mai, qu'a lieu le renouvellement du conseil municipal.

Vous allez vous trouver en présence de candidats à faux-nez républicain qui, pour capter vos suffrages, se disent candidats de l'Union républicaine. Cette dernière est composée de jésuites à robe courte, qui veulent faire le jeu du maire sortant Crepel. Prenez garde, citoyens, aux manœuvres de dernière heure et votez tous pour les candidats de la liste du bloc radical-socialiste, dont voici les noms :

Dacheville, premier adjoint, conseiller sortant. — Dautricourt Lisse, 2e adjoint, cons. sort. — Delacroix Jules, cons. sort. — Dupire Désiré, cons. sort. — Dassonville Alexandre, cons. sort. — Sénéchal Louis, cons. sort. — Wantiez Anatole, cons. sort. — Dassonville Rémy, cons. sort. — Isembrand Emile, cons. sort. — Walliez Abraham, président de la coopérative la « Liberté ». — Goillot Narcisse, maréchal. — Drut Hippolyte, mineur. — Darquignie Léon, entrepreneur. — Lével Edmond, mineur. — Desobry Jules, couvreur. — Bédue Célestin, mineur. — Bernard Alexandre, boulanger. — Chuine Jules, mineur. — Cambier Marius, ajusteur. — Colliez Henri, cultivateur. — Lecomte Emile, mineur. — Delroy-Druon Fidèle, plafonneur. — Vraux Jules, mineur.

Le citoyen René Dassonville, dit l'Artilleur, proteste énergiquement contre l'emploi de son nom sur n'importe quelle liste. Il déclare formellement qu'il n'est pas et ne sera pas candidat aux élections municipales.

A Labourse

LISTE REPUBLICAINE-SOCIALISTE

Voici les candidats de la liste républicaine socialiste, présentés par la Ligue de La Bourse :

Hachin Augustin, ancien maire, conseiller sortant. — Habourdin Augustin, ancien adjoint, cons. sort. — Hévin Louis, adjoint, sortant. — Singez Albert, cons. sort. — Colmart Alcide, dépositaire du « Réveil », ancien mineur. — Trinel Ferdinand, ancien mineur. — Lesson Alfred, maréchal-ferrant. — Berthe Arthur, retraité du chemin de fer. — Lheureux Henri, mineur. — Peucelle Henri, cultivateur, ancien mineur. — Jourdin Henri, mineur. — Pinchon Cajetant, mineur.

LISTE DU MAIRE

Voici, à titre documentaire, la liste présentée par le maire de La Bourse :

Larue Achille, maire. — Duriez Louis, conseiller sortant. — Wagnez Léon, cons. sort. — Molin François, cons. sort. — Boileley Pierre, cons. sort. — Cloez Narcisse, cons. sort. — Delabre Henri, cons. sort. — Buisine Louis, mineur. — Presses Ostave père, mineur. — Leroy Christian, mineur. — Walle Louis, mineur. — Carpriaux Noël, ancien mineur.

A Harnes

LES PROCÉDÉS DU MAIRE

Nous avons déjà dit que notre municipalité n'accordait de faveur qu'à ses créatures. L'année dernière il y eut plusieurs demandes de soutien de famille. Il y avait des familles de dix enfants entre autres la famille Fleury J.-B. et d'autres de huit qui devaient bénéficier de la loi. C'est à la plus nécessiteuse que devait revenir l'allocation. A Harnes il n'en est pas ainsi. Le Conseil municipal donne avis favorable pour tout le monde c'est entendu. Mais en-dessous notre maire fait écrire par son plumitif que l'un est plus nécessiteux que l'autre. C'est le cas qui s'est passé à Harnes. Tout le monde connaît les deux familles, chacun pourra juger.

Fleury J.-B. est père de dix enfants l'aîné s'en va au régiment, il demande à profiter de l'allocation donnée aux familles nécessiteuses. Il fait démarches sur démarches, mais rien, partout il se bute à un refus. Et pourtant chacun sait si ce camarade est dans la gêne, étant seul pour donner à manger aux neuf enfants restants.

Un autre Bailliez Alphonse, père de huit enfants dont 4 travaillent à la mine se voit allouer les quinze sous par jour. Pourquoi cela, parce que c'est le porteur de bulletins du maire.

Les électeurs jugeront si c'est ainsi qu'un maire doit défendre les intérêts de ses électeurs en faisant obtenir à l'un ce qu'il fait refuser à un autre parce que ce dernier ne lui plaît pas.

Camarades il est temps que ce règne du parti pris finisse, tous les français sont égaux devant la loi dit-on, il faut que la loi soit appliquée à Harnes comme ailleurs. Mais pour cela il faut chasser de la mairie les hommes que vous y avez mis depuis huit ans, qui n'ont jamais administré que dans leur intérêt personnel et dans celui de leurs créatures.

Camarades, haut les cœurs et que dimanche vos bulletins aillent souffleter ces représentants de la réaction.

Tous aux urnes pour les seuls camarades vraiment républicains et socialistes !

UN ELECTEUR.

A Sallaumines

UNE VRAIE SALADE

Un peu long, le titre de la nouvelle liste qui se présente au scrutin du 3 mai prochain, mais quoiqu'il tienne de la place, nous allons le donner tout de même.

Cette nouvelle liste s'intitule : Liste républicaine-révolutionnaire-calotino-anarcho-libertaire-désordonnée-refroidie. Ouf !!

Qu'est-ce que vous dites de la salade ? Et croyez-vous, qu'il se trouvera à Sallaumines un seul électeur pour l'avaler quels que soient l'huile et le vinaigre dont on l'accommodera.

Et pourtant les républicains-révolutionnaires-anarcho... etc., se figurent bien qu'ils sont indispensables. Rien ne peut fonctionner s'ils ne sont pas là.

Messieurs les anarchos-liberto-refroidis, nous avons le regret de vous dire que vous vous trompez. On se passera fort bien de vous et ça marchera très bien sans vous. Les électeurs vont vous le prouver avant qu'il soit longtemps.

A Leforest

AUX ELECTEURS

LES PRETENDUES LIBERALITES DU MAIRE AUX GREVISTES

Le groupe de mineurs représenté par un tout petit jeune homme blond (futur cent kilos) s'est mieux renseigné que le groupe d'électeurs — et nous ne pouvons que rappeler les faits. Voici la vérité à propos de la catastrophe de Courrières :

La catastrophe eut lieu le 10 mars 1906. Le conseil municipal était convoqué depuis quelques jours pour le dimanche 11 mars, à dix heures du matin. Ordre du jour : Télégraphe municipal.

Pendant la séance du dimanche matin, (lendemain de la catastrophe), des marchands de journaux passant sur la place, annonçaient la nerrible nouvelle. M. le maire, en grand seigneur, considérant que doure cents victimes parmi le monde ouvrier n'étaient rien, ayant l'habitude de prendre tout le monde pour ses serfs et manants, dit textuellement au garde champêtre :

« Allez donc faire taire ces individus qui vont faire déclarer la grève ».

Le mardi 13 mars, à sept heures du soir, M. le maire convoqua d'urgence le conseil municipal « non sur son initiative », comme le dit le faux groupe de mineurs, mais sur l'ordre venu de la préfecture, avec ordre du jour fixé comme l'indique le compte rendu de la séance.

La municipalité vota donc, sur l'ordre de M. le préfet, la somme de 500 francs.

Mais le citoyen Dhainaut François, ne connaissant que son devoir vis-à-vis de la classe ouvrière, avait déjà fait une souscription et la liste de souscription que M. le maire lança avec en tête la souscription de la commune, puis celles de MM. Bollaert, maire ; Bollaert, industriel ; Bollaert, président de la brasserie Saint-Hubert arrivait trop tard. Remarque lui en ayant été faite, il la remit quand même au garde en lui disant : Passez dans toutes les maisons, « afin que nul n'en ignore.

Voilà la belle initiative de Mossieu le Maire, de ce maire fanfaron, effrayé des revendications ouvrières.

Faux groupe de mineurs, te voilà donc pris en flagrant délit de mensonge !

En matière de secours aux grévistes, l'initiative de M. le maire fut nulle, complètement nulle. Ce ne fut que sur la mise en demeure de la section syndicale, que notre illustre maire se décida à convoquer le conseil municipal et la commission du bureau de bienfaisance. Cette mise en demeure eut lieu sous forme de lettre adressée après une réunion qui eut lieu salle Courmont-Tournay.

Une seconde fois, notre faux groupe de mineurs a menti.

Dhainaut François, délégué mineur, sait très bien ces choses, mais il n'a, à aucun moment, été chargé de distribuer cette somme. Il faisait simplement partie de la commission à titre consultatif et pas une somme d'argent n'est passée entre ses mains. MM. Ladureau-Sarraziu et Delbrouque Jean-Baptiste, conseillers municipaux et membres du bureau de bienfaisance, ne peuvent démentir ces faits. Cette somme de mille francs n'a été distribuée que jusque concurrence de 738 fr. 10.

Qui a donné l'ordre de cesser la distribution ?

Où est passé le reliquat des mille francs votés ?

Qui a commandé le garde-champêtre pour aller chez les boulangers faire cesser les fournitures ?

Nous nous imaginons que tout le monde n'a pas le droit de donner des ordres semblables au garde champêtre.

Troisième mensonge de notre faux groupe de mineurs.

Quant au vote de la subvention des sociétés de secours mutuels, nous reconnaissons encore là la grande générosité de M. le maire. Pourquoi ne pas distribuer la subvention au prorata des membres inscrits, quand une société en compte deux cents et l'autre à peine quarante.

En tout cas, la générosité de M. le maire se manifeste ainsi avec l'argent des contribuables pour parer sans doute à l'effet produit par la baisse constante de sa cotisation à la société de secours mutuels des ouvriers mineurs qui, de cent francs en 1897, est descendue à vingt-cinq francs, depuis quelques années. Voilà les protecteurs des mutualités, les bienfaiteurs de la classe ouvrière, qui mettent à la porte de leurs usines, les vieillards qui ne sont plus à même de donner un rendement rémunérateur.

Nous invitons le faux groupe de mineurs à venir aujourd'hui à la réunion publique qui aura lieu salle Cordier, à onze heures et demie. Ils auront la tribune et la liberté de parole leur sera assurée.

A cette réunion, lecture sera donnée de la quantité de pains distribués ; à quelle date se sont faites ces distributions, les noms des bénéficiaires si les assistants le désirent et la somme distribuée à chaque séance.

Allons, Monsieur « Cent-Kilos », un bon mouvement, et venez essayer de défendre vos allégations — ménagères.

***

Le candidat qui a apostillé l'affiche et qui, sans nul doute, fait partie du conseil municipal actuel, ressemble à beaucoup d'autres. Il ne sait pas ce qui se passe à la mairie. S'il n'est pas un lâche, nous lui demandons d'écrire son nom au bas des affiches.

Les candidats de l'Union Républicaine Démocratique.

A Annay-sous-Lens

LA LISTE RADICALE-SOCIALISTE

Voici les candidats de la liste radicale-socialiste.

Tancrez François, boucher. — Goudin Clovis, dit Bourrelier. — Housieux Emile, cultivateur. — François Lecocq-Taillez. — Masclef Charles, dit fils Tintin. — Jean-Baptiste Lefebvre, dit Mouton. — Fauquembergue Henri, dit le Zouave. — Dufour Gustave scieur. — Hazard Charles-Louis Masclef. — Boursier Benoit, mineur. — François Caron, dit Major. — Julien Huleux, mineur. — Térage Charles, forgeron. — Dufour Godefroid, peintre. — Emile Largillière, mineur.

A Auchel

Le néant de l'œuvre municipale

Un groupe de républicains adresse aux électeurs de Rimbert et de Saint-Pierre l'appel suivant :

Electeurs,

Vous allez être appelés à nommer de nouveaux conseillers ; réfléchissez bien avant de déposer votre bulletin dans l'urne.

Quels services ont rendus nos élus de 1904 ?

Aucun, aucun, et j'en apporte la preuve.

Lors du déplacement du bureau de poste demandé par le maire, qu'ont fait les conseillers de Rimbert et de Saint-Pierre ? Ils ont voté le déplacement ; pourtant leur devoir n'était-il pas de voter contre ?

N'est-ce pas se moquer de nous ?

Si, n'est-ce pas.

Lors du vote de la somme nécessaire pour bâtir le nouveau bureau de poste, qu'ont fait nos élus de 1904 ? Ils n'ont pas voté les fonds. Pourquoi ces votes contradictoires ?

Quand nous possédions le bureau de poste, il y existait une cabine téléphonique ; pourquoi n'en existe-t-il pas une à la recette auxiliaire qu'on nous a donnée en échange de notre bureau de poste ?

Nous vous invitons, chers camarades, à voter tous pour les candidats socialistes et faire triompher la vraie république.

A Burbure

LISTE RADICALE ET SOCIALISTE

Voici les candidats de la liste radicale et socialiste :

Dubois Benoit, adjoint au maire, sortant. — Pavot Léon, conseiller sortant. — Dave Alcide, conseiller sortant. — Raoult François, ancien adjoint au maire. — Decroix Jules, industriel. — Brevière Léon, industriel. — Delobelle Florimond, cultivateur. — Cardon François, cultivateur. — Lefebvre Henri (dit Dinant). — Carnez François, ouvrier mineur. — Hocq Jean-Baptiste, ouvrier mineur. — Louchart Fréjus, ouvrier mineur. — Gadoux Octave, débitant. — Marien Léon, ouvrier mineur. — Dellisle Charles, ouvrier mineur. — Monchy Jules, ouvrier mineur. — Réveillon Ferdinand, ouvrier mineur. — Defrance Paul, ouvrier mineur. — Barrier Ch. (dit Bijoulet). — Hornois Louis, ouvrier mineur.

Aussitôt parue, cette liste a reçu le meilleur accueil de la population et nul doute qu'elle ne trouve un succès complet auprès des électeurs.

Informations
REGIONALES

Accident mortel aux Mines de Carvin

UN OUVRIER A LE CRANE ET UNE JAMBE FRACTURES

Un accident qui aura malheureusement des suites mortelles s'est produit hier après-midi, vers 1 heure et demie, à Carvin-Libercourt.

Strebelle Gérard père, âgé de 42 ans, mineur, demeurant à Libercourt, se trouvant au moulinage de la fosse numéro 5, a eu la tête et la jambe prises entre la cage et le plat du moulinage.

Il a une fracture du crâne, une fracture de la jambe au tiers moyen et une fracture du genou.

Le malheureux a été transporté à son domicile dans un état désespéré.

Tué sur la voie ferrée

A CALONNE-RICOUART

Hier vers 6 heures du matin on a trouvé sur la voie ferrée entre la gare de Calonne-Ricouart et Pernes-Cambrin, le cadavre d'un homme dont l'identité a pu être établie. C'est un cultivateur de Mont-Bernanchon, Brassart Auguste, âgé de 73 ans. Il était porteur d'une somme de 1600 francs. On croit que ce malheureux sera tombé du train en marche.

Terrible accident aux Mines de Dourges

Une échelle se rompt, un ingénieur et un chef porion sont précipités d'une hauteur de 43 mètres, l'un est mort, l'autre grièvement blessé.

Un terrible accident, qui a malheureusement entraîné mort d'homme, s'est produit jeudi vers 11 heures du matin à la fosse numéro 7 des mines de Dourges, dite du Dahomey.

Le chef porion Davaine, l'ingénieur Chevalier, et le sous-ingénieur Lesur, étaient descendus dans la mine à l'étage 210 mètres.

Accompagnés du porion du quartier, ils descendirent dans un bure qui existe depuis une dizaine d'années, pour se rendre à l'étage de 253 mètres. Les deux premiers le porion et l'ingénieur Chevalier étaient arrivés en bas sans accident. Lesur et Davaine se trouvaient encore sur l'échelle quand celle-ci s'arracha des sommiers qui la retenaient, entraînant dans le vide le malheureux Davaine et l'ingénieur Lesur.

Davaine fut relevé mort et dans un état impossible à décrire ; M. l'ingénieur Lesur qui se trouvait plus bas sur l'échelle, reçut de graves blessures à la tête et aux jambes.

Les secours furent immédiatement organisés et le blessé remonté au jour où les soins les plus empressés lui furent prodigués.

Ce terrible accident a produit une douloureuse émotion parmi le personnel de la mine et la population.

Dernière Heure

LE KRACH ROCHETTE

LA FAILLITE DU CRÉDIT MINIER. — LE PERSONNEL LICENCIE PAR LE LIQUIDATEUR, SE REND AU MINISTERE DU TRAVAIL.

Paris, 3 avril. — M. Vacher, syndic de la faillite du Crédit Minier a remercié aujourd'hui les employés de cet établissement, au nombre de quatre cents, en leur payant simplement le mois échu, sans aucune indemnité.

A la fermeture des bureaux, tout le personnel, hommes et femmes, s'est rendu au ministère du Travail, pour exprimer ses doléances à M. Viviani.

M. Paul Boncour a reçu une délégation du personnel, à la tête de laquelle se trouvait M. Cassagnade, chef du personnel, qui a pris la parole au nom des employés ; il a remis à M. Boncour une pétition se plaignant du chômage que va causer au personnel la déclaration de faillite prononcée contre Mr Rochette.

M. Boncour a reçu cette pétition et a déclaré à la délégation que la justice étant saisie, le ministre du Travail n'avait plus aucune qualité pour intervenir et que son intervention ne saurait se produire dans une question qui n'est pas de sa compétence, mais de celle des tribunaux.

Après avoir pris l'avis du ministre du Travail, M. Boncour a ensuite déclaré qu'il transmettait la pétition au garde des sceaux.

Cette manifestation avait attiré beaucoup de curieux aux abords du ministère du Travail.

L'AFFAIRE DES DIAMANTS

LE PLI CONTENANT LA FAMEUSE RECETTE DE FABRICATION SERA-T-IL VERSE A L'INSTRUCTION ?

Londres, 30 avril. — Le pli Lemoine, contenant le secret de la fabrication du diamant a été remis, comme vous le savez, cet après-midi à quatre heures, à sir Albert de Kutzel, au tribunal de Bow-Street ; il mesure cinq pouces de long et trois pouces de large, et il est revêtu de cinq cachets rouges.

M. Daye a déclaré, au nom de l'Union Bank qu'une lettre de M. Lemoine, reçue aujourd'hui, autorisait la remise de l'enveloppe.

M. Hastings, avocat de l'Union Bank, s'est exprimé ainsi : « Le pli est scellé et fermé, et n'a jamais été ouvert depuis son dépôt à la banque.

Le magistrat a dit : « Cela a l'air d'une de ces causes où toutes les parties sont d'accord ».

Sir Julius Werner assistait à la remise de l'enveloppe. Le pli sera immédiatement envoyé à Paris.

L'Etna en éruption

Catane, 30 avril. — A la suite de fortes secousses ressenties à Zaffarana et à Santa-Venerina, un nouveau cratère de l'Etna s'est ouvert sur la vallée Del-Bove ; une haute colonne de fumée s'élève, lançant une pluie de cendres. L'énorme quantité de fumée fait craindre qu'une autre bouche ne puisse s'ouvrir dans une autre localité.

Le volcan lance de la fumée noire, des cendres, des pierres avec des éclats d'explosion. Les populations voisines sont très alarmées. Une pluie de cendres a causé des dégâts dans les campagnes. Dans plusieurs villages, de fortes secousses de tremblement de terre continuent à se faire sentir.

A Minéo, vers dix heures et demie du matin, une explosion très forte a été entendue à la suite de l'éruption des masses incandescentes du cratère central. Cette explosion se répéta une seconde fois. Des secousses légères, accompagnées de forts bourdonnements, ont été ressenties à Linguaglossa et à Santa-Venerina.

LES VIANDES AVARIÉES

On engage de nouvelles poursuites contre des bouchers empoisonneurs.

Saint-Mihiel, 30 avril. — Le procureur de la République vient de faire appel du jugement prononcé contre Haden et Delattre ; il trouve la peine insuffisante. Beaucoup de nos concitoyens partagent cette opinion.

Commercy, 30 avril. — Une nouvelle instruction vient d'être ouverte ; elle vise le boucher Marache, inculpé de fourniture de viandes malsaines au 154e de ligne à Lérouville.

Un convoi attaqué par les Maures

NOUS AVONS SEPT MORTS. — LES PERTES DES ENNEMIS SONT CONSIDERABLES

Paris, 30 avril. — Le ministère des colonies a été informé par le gouverneur général de l'Afrique occidentale française qu'un convoi de rapatriables venant d'Adjoucht a été attaqué par les Maures. L'escorte était composée de 20 tirailleurs ; deux sergents européens, les sergents Arno et Joudelat, ont été tués, ainsi que cinq hommes de l'escorte.

Les Maures étaient commandés par deux neveux de Ma-el-Ainin, dont l'un a été tué au cours de l'attaque.

Le colonel Gouraud se dirige sur Adjoucht avec une troupe de méharis pour rétablir l'ordre.

Ces événements remontent à une douzaine de jours.

Liebknecht reste inscrit au barreau

Berlin, 30 avril. — Le conseil de l'ordre des avocats de Berlin a refusé de rayer du tableau Liebknecht, condamné comme on sait par la cour de Leipzig à un an et demi de forteresse pour haute trahison, à cause d'une brochure dans laquelle il avait exposé ses idées contre le militarisme.

La radiation avait été demandée par le procureur général, qui s'est présenté en personne à la barre du conseil pour défendre sa requête.

Il va interjeter appel de la décision intervenue auprès de la chambre suprême des avocats de l'empire, qui est présidée par le président de la Haute Cour.

Liebknecht, qui est interné dans la forteresse de Glatz, avait été autorisé à venir se défendre lui-même devant le conseil de l'ordre à Berlin.